

tenté de le croire. Mais quel que soit le mérite de cette explication, nous ne pouvons admettre que le nom d'*Albassini* ait servi à désigner une ancienne circonscription administrative du Lyonnais au X<sup>e</sup> siècle.

#### VI. POPULATION DE L'AGER GOFIACENSIS.

On sait que lorsque les Burgondes envahirent nos contrées, chaque barbare s'attribua les deux tiers des terres partout où il s'établit (1). Malgré plusieurs siècles écoulés, la propriété n'a guère changé de mains. Car sur cent quarante noms de possesseurs du sol ou de leurs parents rapportés dans les chartes du X<sup>e</sup> siècle, relatives à des donations de biens situés dans l'*ager Gofiacensis*, nous trouvons près de cent noms d'origine barbare et seulement quarante gallo-romains.

Ainsi, cinq siècles après la conquête, la proportion reste à peu près la même ; les descendants des envahisseurs du sol national sont propriétaires de la plus grande partie des terres et ce sont leurs noms que nous retrouvons le plus fréquemment dans les donations faites aux églises.

A. VACHEZ.

(1) Guizot. Essais sur l'histoire de France. *De l'état des terres.*

(A continuer).